



INFORMATIONS PATIENT

HÔTEL HOSPITALIER



PRESTATION D'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE NON MÉDICALISÉ

Dans le cadre de l'organisation de votre séjour hospitalier, en amont et en aval des soins, votre hébergement hôtelier se fera à proximité du site de Pontchaillou, au sein de la maison d'accueil hospitalière (MAH) Les Ajoncs.

Cette prestation contribue à la programmation de votre hospitalisation dans les meilleurs délais. Elle vous permet d'être présent(e) à l'hôpital le temps strictement nécessaire aux soins médicaux et vous offre une alternative en cas d'éloignement géographique de votre domicile.

La maison d'accueil hospitalière Les Ajoncs

10, rue Gaston Tardif à Rennes
Tél : 02 99 31 46 91

CHU DE RENNES

1

LA RÉSERVATION DE VOTRE SÉJOUR À LA MAH LES AJONCS EST FAITE PAR LE CHU EN AMONT DE VOTRE HOSPITALISATION

Dans un premier temps, vous confirmez l'hébergement en structure hôtelière auprès du service de soins.

Ensuite, vous transmettez par courriel à Hotel.Hospitalier@chu-rennes.fr la fiche de consentement et de réservation.

2

LES MODALITÉS HÔTELIÈRES ET FINANCIÈRES À LA MAH AJONCS

La MAH Les Ajoncs met à votre disposition une chambre d'un ou deux lits. Une cuisine et une salle à manger sont également accessibles pour les repas.

La prestation comprend le **petit déjeuner** pour le patient (sous réserve des consignes pré-opératoires) et son accompagnant.

Si le patient et l'accompagnant occupent la même chambre, l'hébergement est pris en charge par le CHU, pour le patient comme pour l'accompagnant. **Une prestation de repas du soir** peut être proposée par la MAH Les Ajoncs **pour le patient seul** et sera également prise en charge par le CHU.

Si l'accompagnant occupe une chambre séparée de celle du patient, **35 € par nuitée** sont à la charge de l'accompagnant.

Vous pouvez vous présenter à la MAH Les Ajoncs du lundi au dimanche jusque 20h30.

3

VOTRE TRANSPORT DE LA MAH LES AJONCS AU CHU

De préférence, vous êtes autonome pour votre trajet entre la MAH Les Ajoncs et le service de soins. En cas de besoin et sur validation du service de soins qui vous accueille, un transport à bord d'un véhicule du CHU peut être prévu pour vous déplacer entre la MAH Les Ajoncs et l'hôpital.

4

LE JOUR DE L'INTERVENTION / DE L'HOSPITALISATION

Vous respectez les consignes de jeûne et de douche préopératoire données lors de la consultation médicale.

5

EN CAS D'URGENCE

L'hôtel hospitalier étant une résidence d'hébergement temporaire non médicalisé, toute situation d'urgence doit faire l'objet d'un appel aux n° d'urgences habituels :

- Pour les patients hospitalisés en chirurgie ambulatoire : le **n° de l'interne** de la spécialité ;
- À défaut : le **15**.

6

POUR SE RENDRE À LA MAH LES AJONCS

La maison d'accueil hospitalière Les Ajoncs est située à environ 15 minutes à pied de l'hôpital Pontchaillou, proche des stations de métro Sainte-Anne et Anatole-France.



Piétons : suivre le chemin vert

Voitures : suivre le chemin orange

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES



HÔPITAL PONTCHAILLOU

2, rue Henri Le Guilloux • 35033 Rennes cedex 9



Tél. 02 99 28 43 21